



## Une démarche de concertation accompagne l'élaboration du projet

L'objectif est de recueillir les attentes des habitant.e.s et des usager.ère.s, de faciliter le dialogue entre les différentes personnes impliquées pour enrichir le projet.

Un **questionnaire** en ligne et au format papier est ouvert **du 19 février au 5 mars 2020**. Il offre à l'ensemble des habitant.e.s de l'agglomération la possibilité de faire connaître leurs pratiques actuelles de mobilité douce (à pied, à vélo, à trottinette...) et d'exprimer leurs points de vue sur le nouveau tronçon de la voie verte rive droite.

Les résultats de cette enquête vont alimenter les échanges au sein des **ateliers** organisés au printemps:

- samedi 4 avril 2020 13h30 à 17h: balade et atelier avec les **habitant.e.s** de Meyrin, Vernier, Satigny
- mardi 21 avril 2020 12h15 à 13h45: ateliers avec les **employé.e.s** de la zone industrielle Meyrin-Satigny (Zimeysa)
- samedi 25 avril 2020 de 14h à 17h30: balade et atelier avec les **cyclistes** et les associations spécialisées
- samedi 16 mai 2020 de 13h30 à 17h: atelier de synthèse avec l'**ensemble des participant.e.s**, afin de prioriser les attentes et les propositions exprimées

Pour permettre l'implication du plus grand nombre, il est aussi possible de participer en ligne sur la nouvelle plateforme de concertation numérique de l'Etat de Genève **participer.ge.ch**. Cette plateforme permet de répondre au questionnaire, de prendre connaissance des résultats des ateliers et de partager des propositions.



En savoir plus  
[voieverte.ge.ch](http://voieverte.ge.ch)



### La voie verte en bref!

#### Communes traversées

Saint-Genis-Pouilly, Prevezin-Moëns, Satigny, Meyrin, Vernier, Genève, Carouge, Cologny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Gaillard, Ambilly, et Annemasse.

#### Tronçons réalisés

- Au-dessus du Léman Express entre la gare des Eaux-Vives et Annemasse
- Passerelle piétonne du viaduc de la Jonction

#### Tronçons en phase d'études

- Carouge-Pont de la Fontenette - Quai des Vernets (mise en service 2024)
- Vernier-Châtelaine à Satigny-Zimeysa (mise en service 2025)



# voieVerte d'agglomération

## D'Annemasse à Saint-Genis-Pouilly, en passant par le cœur de Genève

La voie verte est un itinéraire de mobilité douce et un espace public. Conçue comme une véritable alternative à la voiture et aux deux-roues motorisés, elle offre un itinéraire hors trafic motorisé, sûr et efficace, accessible à tous et connecté à l'ensemble du réseau de transport en commun (gares, arrêts TPG).

Ses avantages sont nombreux: elle conjugue atouts paysagers, écologiques, urbanistiques et touristiques. Elle permet de préserver le paysage, de dynamiser plusieurs corridors biologiques et de contribuer à une meilleure qualité de vie. Elle est aussi un lieu de rencontre, de détente et de loisirs pouvant accueillir diverses animations ponctuelles ou divers équipements (bancs, chaises, jeux, sport ...).

Plus qu'un simple axe de déplacement, la voie verte met en scène les paysages du bassin genevois et constitue un nouvel espace public à l'échelle des quartiers et de l'agglomération qu'elle traverse.

La première partie de ce tronçon est en service depuis 2018 entre Annemasse et la gare des Eaux-Vives, et connaît un grand succès: pendulaires à vélo ou à trottinette, cyclistes, piétons, promeneurs, enfants sur le chemin de l'école... l'empruntent au quotidien. A terme, la voie verte d'agglomération reliera Annemasse à Saint-Genis-Pouilly sur 22 km.





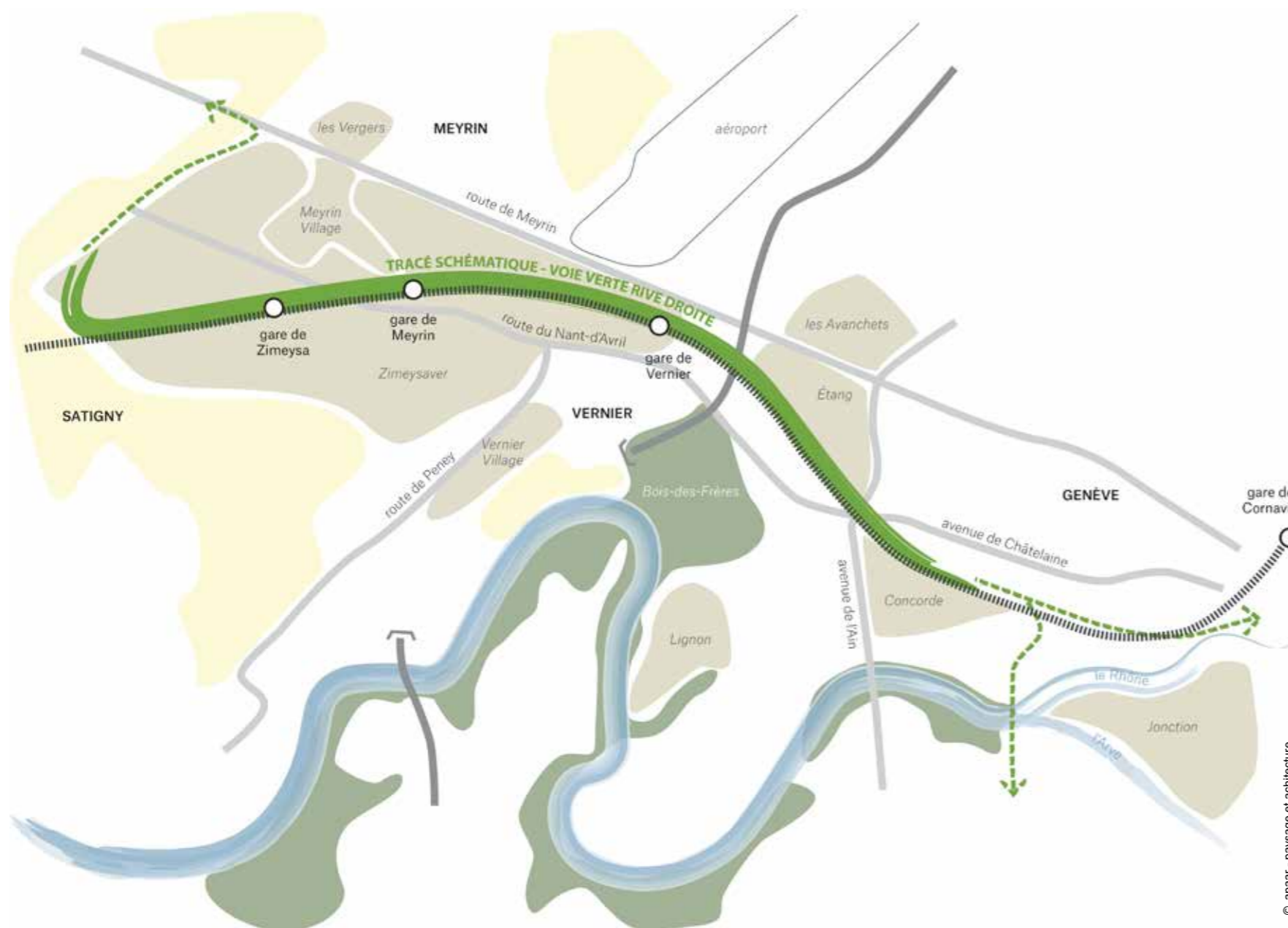
# Rive Droite voieVerte

La voie verte d'agglomération va désormais poursuivre son déploiement sur la rive droite, de Vernier-Châtelaine à Satigny-Zimeysa.

Ce tronçon de près de 10 km va constituer un élément de liaison fort entre les communes et les quartiers traversés. La voie verte rive droite doit offrir un nouvel axe pour les usagers de la mobilité douce, qu'ils soient adeptes du vélo, de la marche à pied ou d'autres moyens de transport (trottinette, skate, rollers...). Plus encore, elle se veut un nouvel espace public proposant des aménagements et équipements divers pour ses visiteurs d'un jour, comme les touristes, ou de tous les jours, comme les pendulaires et habitants des quartiers.

L'objectif est d'ouvrir cette infrastructure au public en 2025.

La conception et la réalisation de ce tronçon sont placées sous le pilotage de l'office de l'urbanisme (département du territoire), en collaboration avec les offices cantonaux des transports et du génie civil (département des infrastructures), la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et les communes de Vernier, Meyrin et Satigny.



Tracé schématique de la future voie verte rive droite



Meyrin



Meyrin, le long des voies ferrées



Satigny, le long du Nant-d'Avril



Vernier, Châtelaine

